



La Côte-Saint-André  
**POUR TOUS**

# Développer un accueil solidaire et humaniste à La Côte-Saint-André...

**S'enrichir de nos différences,  
construire ensemble pour y parvenir**

## Notre prochain échange citoyen

**Mardi 13 Février 2024**

de 19h45 à 22h00

Salle aile Nord du Château Louis XI

« Développer un accueil solidaire et humaniste à La Côte-Saint-André », en présence de **Eric Favey**, Président de la Ligue de l'enseignement de l'Isère et **Alex Brichet-Billet**, Maire de Notre-Dame-de-l'Osier.

## Intercommunalité

Les biodéchets

## Portraits

François Jousse et René Jallut

« Chères Côtôises, chers Côtôis, voici un rapide aperçu de nos dernières interventions médiatiques. A lire, à relire pour forger ou consolider votre opinion sur le devenir possible de la commune. Le débat est ouvert ! »

# S'enrichir de l'expérience de l'autre permet de faire tomber les préjugés, les idées reçues.

*Agir avec discernement ou se contenter de s'appuyer sur des préjugés ?...  
Qui ne s'est pas retrouvé un jour face à ce dilemme ?*

Un tel dilemme peut surgir, par exemple, au cours d'une assemblée constituée de personnes inconnues ou étrangères. Nous pouvons alors avoir des difficultés à nous positionner : s'ouvrir à la rencontre ou avoir une attitude de méfiance voire d'intolérance ?

Quels sont les enjeux qui naissent d'une telle situation ?

La rencontre de l'autre permet l'ouverture d'esprit, l'enrichissement culturel, l'évolution de son mode de pensée et donc de mieux vivre la diversité.

## *Apprendre à mieux connaître l'autre pour mieux l'accepter.*

Une des missions de l'action politique publique est de développer et favoriser des échanges positifs et harmonieux entre les citoyens, basés sur l'écoute réciproque et la confiance.

Un exemple de cette mission serait la mise en place d'**un véritable accueil des nouveaux arrivants** sur la commune, quel que soit leur statut : habitants, commerces ou entreprises, touristes, scolaires...

- Parole d'habitants dans le bulletin
- Temps d'accueil et d'échanges avec les différentes associations et structures de la commune
- Mise en place de tutorat intergénérationnel et interculturel
- Jumelage de la ville avec une ville...

Faire tomber les barrières de la méfiance est nécessaire pour accéder à l'indispensable « **mieux vivre ensemble** », concept quelque peu surutilisé mais sans aucun doute porteur de valeurs positives : respect, solidarité, tolérance, civisme, laïcité, justice.

**Le discernement** peut se définir comme la capacité à juger clairement et sainement des choses ou des situations. Il fait appel au raisonnement et à la vérification de toutes les informations afin de pouvoir porter un jugement objectif et faire un choix.

**Les préjugés** sont des croyances, des opinions préconçues, des parti pris souvent imposés par l'époque et l'environnement social et culturel. Forgés sans faire appel à la connaissance ou à l'analyse, ils sont construits à partir d'informations insuffisantes ou erronées.

**L'émancipation des individus et la construction de la citoyenneté** passent par la découverte d'autres lieux de culture, la confrontation à d'autres univers, la sortie de son cocon habituel.

Aujourd'hui beaucoup reste à faire dans ce domaine à La Côte-Saint-André pour que les esprits s'ouvrent :

- informer pour inciter la population locale à élargir son champ de découverte
- faciliter l'accès et organiser le transport vers ces autres univers
- accompagner financièrement certains publics pour lever les freins

Il faut créer les conditions du déclic d'une démarche bienveillante, tolérante et accueillante.

## L'éducation populaire..., ça vous parle ?

C'est l'opportunité d'accéder pour toutes et pour tous à la culture, des loisirs, des activités sportives. C'est aussi l'occasion de rencontrer l'autre et d'enrichir son cadre de vie habituel, en parallèle des moyens traditionnels d'apprentissage. Comment y parvenir ? Avec de la volonté politique, des moyens dédiés et la conviction que c'est un outil profitable au « **Bien vivre ensemble** ».



## Quelle mise en oeuvre à La Côte-Saint-André ?

Des initiatives privées locales existent, à travers les associations qui animent le territoire. Pour autant l'action publique est insuffisante dans ce domaine aux regards des enjeux.

### Les différents savoirs pour bien vivre ensemble



## Comment permettre à chacun d'agir avec discernement ? Comment faciliter l'ouverture à l'autre ? Quels sont les leviers favorisant la solidarité ?

Elus et membres de l'association La Côte-Saint-André pour tous, nous sommes convaincus que ces thématiques nécessitent une intervention publique forte qui doit déboucher sur des actions concrètes, portées entre autre par la commune.

Pour commencer le travail de réflexion et préparer ensemble l'avenir, nous vous donnons rendez-vous le **mardi 13 février 2024** pour échanger sur ces sujets, en présence de **Eric Favey**, Président de la Ligue de l'enseignement de l'Isère et **Alex Brichet-Billet**, Maire de Notre-Dame-de-l'Osier.

## Portraits

### François Jousse



**François Jousse**, secrétaire de l'association La Côte-Saint-André pour Tous.

« Arrivé à La Côte en 1983, je pensais n'y être qu'en transit. Les aléas de l'existence en ont décidé autrement puisque quarante plus tard, j'y suis encore ... Agronome de formation, les usages de l'outil informatique m'ont contaminé rapidement. J'ai mis ces affinités politiques et techniques au service du groupe Démocratie & Solidarité, puis élu de 2008 à 2012 sur la liste conduite par Jacky Laverdure, j'ai mis ces capacités d'analyse et d'investissement au service du groupe. Amateur de montagne, d'athlétisme, de Brahms ( mais pas fan de Berlioz ), lecteur assidu du Canard Enchaîné ( j'y puise sa causticité et son état d'esprit frondeur ), soucieux du détail, assez exigeant, j'ai du mal à me satisfaire du manque de rigueur qui règne actuellement à la municipalité. »

### René Jallut



**René Jallut**, trésorier de l'association La Côte-Saint-André pour Tous.

« Très tôt, je me suis intéressé à la vie politique locale : candidat en 1983 sur la liste conduite par Gérard Miguet où nous avons raté l'élection pour une dizaine de voix. Par la suite, j'ai participé à toutes les campagnes des élections municipales, avec en point d'orgue la victoire de la liste de Jacky Laverdure en 2008, où j'ai occupé le poste de délégué aux finances entre 2008 et 2014.

Bénévole dans le monde associatif et sportif depuis plus de 40 ans ( parents d'élèves, sou des écoles, Société Philharmonique, association « Démocratie et Solidarité »), actuellement toujours bénévole au Festival Berlioz.

Licencié au club de l'UAC Rugby depuis plus de 50 ans en tant que joueur et aujourd'hui encore en tant que dirigeant actif.

J'ai logiquement adhéré à l'association « La Côte St André pour tous » car je suis attaché aux valeurs qu'elle défend: le respect, la démocratie, la solidarité et la tolérance. »



**La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire prévoit de généraliser le tri à la source des biodéchets à partir du 1er janvier 2024.**

Cette obligation s'applique à tous. A cette date, les collectivités ont l'obligation de proposer aux particuliers une collecte séparée et/ou une solution de valorisation organique des biodéchets.

## Qu'est que les biodéchets ?

Il s'agit des déchets organiques biodégradables et non dangereux provenant des déchets alimentaires et de cuisine (épluchures et restes de fruits et légumes, coquilles d'oeufs, filtres et marc de café, thé en vrac, sachets de thé,...) et des déchets verts de jardins et de parcs (tonte, feuilles mortes, fleurs fanées, bois broyés non résineux et non traités ...).

En matière de tri à la source et de valorisation des biodéchets, il n'y a pas de solution clés en main. Deux modalités tout à fait complémentaires de tri à la source existent :

**1 La gestion de proximité** consiste à traiter les biodéchets au plus près de leur lieu de production.

Cela peut passer par :

- le compostage individuel
- un bac de compostage partagé, installé dans le quartier ou en pied d'immeuble.
- en centre urbain, la technique du lombricompostage constitue également une solution.
- certains restes alimentaires peuvent par ailleurs être donnés aux animaux domestiques (des poules par exemple)
- les végétaux peuvent être broyés et utilisés comme paillage ou comme structurants pour le compost.

**2 La collecte séparée, mise en oeuvre** par le service public de gestion des déchets.

Là aussi, des variantes sont possibles :

- Création de Points d'Apport Volontaire (PAV)
- Tournées de ramassage en porte-à-porte (option non retenue par la collectivité)

Depuis de nombreux mois, un grand nombre de collectivités se sont lancées dans des tests « grandeur nature » pour préparer les habitants à cette échéance tout en espérant aussi contribuer à maîtriser leurs coûts de traitements des déchets ménagers.

Les collectivités doivent accompagner ce changement d'habitude. Sans perdre de vue que, quel que soit le type de déchet, le meilleur...et le moins coûteux... des déchets est « celui qui n'est pas produit ».

## A vos agendas !

NOUS VOUS INVITONS À NOTRE PROCHAIN ÉCHANGE CITOYEN :  
DÉVELOPPER UN ACCUEIL SOLIDAIRE ET HUMANISTE

**MARDI 13 FÉVRIER 2024**

**De 19h45 à 22h00, Salle aile Nord du château Louis XI**

**Au programme :** S'enrichir de nos différences et construire ensemble : les leviers pour y parvenir. Échanges et débats autour de ces thématiques et des intervenants spécialisés : Eric Favey, Président de la Ligue de l'enseignement de l'Isère et Alex Brichet-Billet, Maire de Notre-Dame-de-l'Osier

Pour nous retrouver ou nous rejoindre



[www.lacotesaintandrepourtous.fr](http://www.lacotesaintandrepourtous.fr)



[contact@lacotesaintandrepourtous.fr](mailto:contact@lacotesaintandrepourtous.fr)



Facebook  
La Côte St André pour tous